

Table des matières

Avant-propos.....	7
-------------------	---

Introduction

L'étranger à la croisée du droit et de la philosophie

Catherine HAGUENAU-MOIZARD.....	13
---------------------------------	----

I. Unicité ou morcellement de la figure de l'étranger	15
II. L'étranger au cœur d'un choix de société	16

La réforme du RAEC et la protection des droits fondamentaux des demandeurs d'asile

Aline VENANT	21
--------------------	----

I. De l'entrée dans l'Union européenne à la détermination de l'État membre responsable : l'absence de liberté de choix des demandeurs d'une protection internationale	24
A. La réforme du règlement « Eurodac » ou la mise en balance de l'objectif d'identification et du respect des données personnelles des demandeurs d'asile	24
B. Une procédure automatisée de détermination de l'État membre responsable à la marge du respect des droits fondamentaux des demandeurs d'asile	26
1. <i>La restriction du nombre de demandeurs accessibles à la procédure de demande d'asile</i>	27

2. <i>L'épineuse question de la répartition des demandeurs entre les États membres</i>	30
II. La procédure de demande d'asile et l'accueil par l'État membre responsable : ménager les intérêts des États et le respect des droits fondamentaux des demandeurs d'asile	31
A. Rationaliser les procédures et accroître la protection des droits fondamentaux : une équation délicate.....	31
1. <i>La balance « coût-efficacité » : rationaliser la demande de protection internationale en la rigidifiant</i>	32
2. <i>Une protection des droits fondamentaux compensatrice</i>	34
B. Accueillir dignement mais temporairement.....	36
1. <i>L'amélioration de la protection des droits économiques et sociaux des demandeurs d'une protection internationale</i>	37
2. <i>Protéger sans intégrer</i>	38

La réforme du droit d'asile : la « vision » du HCR

Gert WESTERVEEN

I. Une Union qui s'engage.....	42
II. Une Union qui est préparée.....	43
III. Une Union qui protège.....	43
IV. Une Union qui intègre.....	44

L'« accord » UE-Turquie : approche critique

Niki ALOUPI.....

I. La nature juridique et l'imputabilité de l'« accord » UE-Turquie	49
A. La nature de l'« accord »	50
B. L'imputabilité de l'« accord ».....	51
II. La conformité douteuse du contenu de l'« accord » au droit international et européen	56
A. La conformité de l'« accord » au droit international des droits de l'homme et au droit d'asile.....	56
B. La conformité de l'« accord » au droit de l'Union européenne.....	59

Comment rendre effectif le droit européen de l'asile en droit national?

Fabienne GAZIN..... 63

I.	« Il faut plus d'Europe dans l'Union ».....	69
A.	La transformation des directives en règlement : plus d'uniformité dans l'application des règles relatives à l'asile	70
B.	La création d'un « super OFPRA européen » : la transformation du Bureau d'appui en matière d'asile en une Agence européenne de l'asile	72
II.	Les limites des remèdes proposés.....	73
A.	Une réforme aux chances d'adoption mitigées	74
B.	Une réforme « régressive »	75
	1. <i>Un risque de nivellement par le bas</i>	75
	2. <i>Le développement du sécuritaire et d'une approche punitive à l'égard des demandeurs d'asile</i>	76

Un petit survol spécial du droit d'asile suisse

Peter UEBERSAX..... 79

I.	La tradition humanitaire de la Suisse	80
II.	Le droit d'asile national suisse	83
III.	La Suisse et le droit d'asile européen	87

Le droit d'asile en Italie : accès et premier accueil des réfugiés interceptés et sauvés en mer

Antonio DI MARCO..... 91

I.	L'accès des migrants au territoire de l'État.....	94
A.	L'interception et le sauvetage.....	95
	1. <i>L'interception des réfugiés en mer</i>	95
	2. <i>Les opérations de sauvetage en mer : la pratique italienne</i>	97
B.	Le débarquement des migrants interceptés/sauvés en mer	99
	1. <i>L'accès aux mesures d'accueil des migrants interceptés/sauvés en mer</i>	100
	2. <i>L'externalisation des procédures d'asile</i>	102

II. Le premier accueil des migrants sur le territoire de l'État.....	105
A. L'identification et l'enregistrement.....	105
1. <i>L'approche hotspot</i>	106
2. <i>La qualification juridique des migrants interceptés/sauvés en mer</i>	108
B. La limitation de la liberté personnelle.....	110
1. <i>Le placement en rétention de facto des migrants interceptés/sauvés en mer</i>	111
2. <i>La mise en rétention des migrants interceptés/sauvés en mer</i>	113

Le droit belge de l'asile européenisé. Une complexité qui fragilise

Sylvie SAROLEA..... 117

I. Une diversification lissée des procédures	119
A. La procédure belge en bref	119
B. Les principales catégories dérogatoires.....	121
1. <i>Les pays d'origine sûrs</i>	121
2. <i>Le pays tiers sûr</i>	122
C. Les conséquences procédurales de la catégorisation.....	123
D. Le tronc commun des droits procéduraux	126
1. <i>De la charge de la preuve au demandeur à une collaboration des acteurs</i>	129
2. <i>Le recours partiel</i>	131
II. Une fragilisation du statut	132
A. L'asile provisoire.....	133
B. Le retrait du statut.....	134
C. La durée du séjour du réfugié reconnu	137

Conclusion

Le droit d'asile entre Union, État membre et personne

Francesco MARTUCCI..... 139

I. La compétence sans politique	142
A. Un espace de circulation.....	143
B. Un espace de sens	146

II. Le pouvoir contre les droits	148
A. Le droit de l'intégration.....	149
B. Un droit à l'intégration.....	151
 Les auteurs	 155